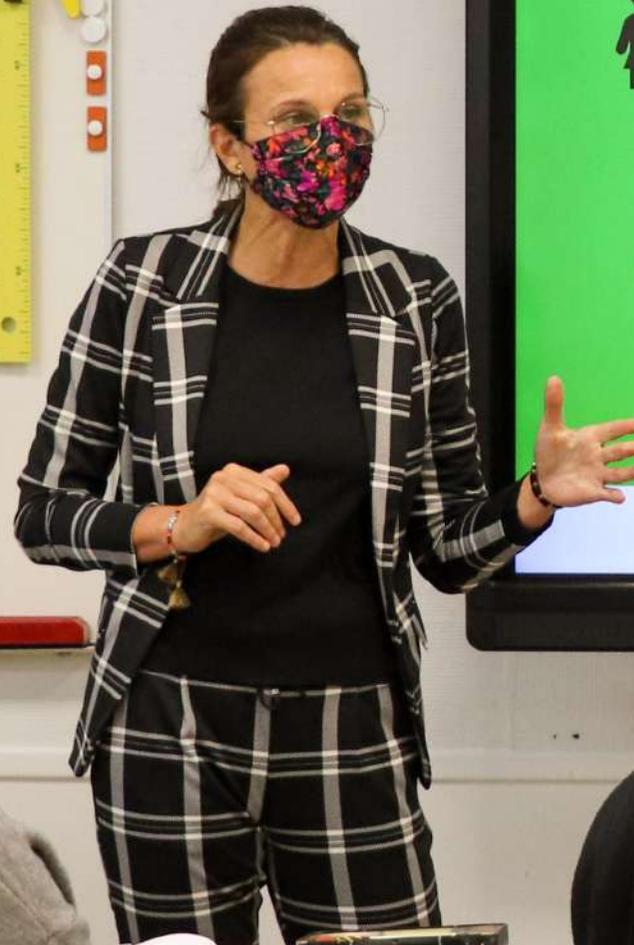


SAINT #10 MARTIN INFOS

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2020



VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES : LA RÉCRÉATION NOUVELLE GÉNÉRATION



SOLIDARITÉ

LES COLIS DE NOËL :
UNE ORGANISATION REPENSÉE



CULTURE

CENTRE CULTUREL BRASSENS
LE RIDEAU DE NOUVEAU LEVÉ



TRAVAUX ET SÉCURITÉ

AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON A16/RN42
LE POINT SUR LE CHANTIER



SAINT-MARTIN
Boulogne

AU CŒUR DE LA VIE

SOMMAIRE

SOLIDARITÉ	4-5
CULTURE	6-7
AFFAIRES SCOLAIRES	8-9-10
ENVIRONNEMENT	11
VIE ÉCONOMIQUE	12-13
NOS MAISONS DE QUARTIER	14-15-16
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	17
TRAVAUX ET SÉCURITÉ	18-19
PATRIMOINE	20-21
JEUNESSE ET SPORT	22
TRIBUNES	23
EN BREF	24

ILS NOUS ONT QUITTÉS

L'année 2020 a été, à plusieurs titres, porteuse de tristes nouvelles.

Nous retiendrons notamment les décès de **Patricia MIELLOT** (le 10 octobre) et de **Monique DUMINY** (le 24 octobre). Toutes 2 furent membres du Conseil Municipal, toutes 2 par leur gentillesse et leur engagement ont participé au rayonnement ainsi qu'au développement de notre commune.

Patricia MIELLOT

conseillère municipale déléguée aux bâtiments publics de 2014 à 2020.



Monique DUMINY

conseillère municipale de 1995 à 2014, était une figure emblématique d'Ostrohove.



Philippe LEBLOND (le 10 septembre) et **Serge SINNAGHEL** (le 31 octobre) nous ont également quittés.

Ils étaient tous les 2 agents des services techniques municipaux. Nous pensons bien évidemment à leurs proches.



Philippe était passionné de musique et un excellent guitariste



MAGAZINE RÉALISÉ PAR LA MAIRIE
DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE,
313 ROUTE DE SAINT-OMER BP 912
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE - TÉL. : 03 21 32 84 84

Directeur de la publication : Raphaël JULES, Maire
Réalisation : Service Communication
Impression : SIB Imprimerie, Z.I. de la Liane
62205 BP 343, Boulogne-sur-Mer

Tirage : 6000 exemplaires / Publication Semestrielle

**Chères Saint-Martinoises,
chers Saint Martinois,**

L'écologie est au coeur de notre projet municipal.

Le projet d'aménagement du poumon vert de la Waroquerie (arboretum) qui permettra de relier à pied ou à vélo le centre à Ostrohove, est sur les rails. De nombreuses études sont et seront lancées prochainement.

Avec les élus, les techniciens nous avons à coeur de redonner à la nature, sa place en centre-ville, dans les écoles, les lieux publics...

Le projet de végétalisation des cours de récréation avance bon train ainsi que la plantation d'une forêt primitive devant l'école Anne Frank et d'un espace végétalisé devant la maison de quartier Marlborough.

Votre Maire,
Raphaël JULES



NUMÉROS UTILES

MAIRIE	Mairie	03 21 32 84 84
	Service État-Civil	03 21 32 84 71
	Service Logement	03 21 32 84 86
	Services Techniques	03 21 32 84 78
	Service Urbanisme	03 21 32 84 87
	Service Affaires Scolaires	03 21 32 84 80
	Service des Sports	06 74 94 84 84
	Service Communication	03 21 32 84 82
	Service Fêtes et Cérémonies	03 21 32 84 77
	C.C.A.S.	03 21 80 35 19
	Archives Municipales	03 21 80 54 99
	Centre Culturel G. Brassens	03 21 10 04 90
	Foyer Germaine Dumortier	03 21 31 80 55
Bureau Périscolaire	07 86 20 95 29	

SECOURS

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Police Nationale	03 21 99 48 48
Police Municipale	06 47 25 69 35
Hôpital Duchenne	03 21 99 33 33
Centre MCO	03 21 99 11 11

PARTENAIRES

Conseil Départemental	03 21 21 62 62
Conseil Régional	03 74 27 00 00
Communauté d'Agglo. du B.	03 21 10 36 36
Ébouage, bennes et encombrants...	0 800 072 772
A.M.I.E. du Boulonnais	03 21 87 60 72
Conciliateur de justice	sur RDV philippe.deblanc @conciliateurdejustice.fr

CRÈCHES ET ÉCOLES

Crèche Les 3 petits pas	09 80 66 04 55
Maison de la Petite Enfance	03 21 31 11 13
École Jacques Prévert	03 21 31 98 04
École Anne Frank	03 21 91 46 21
École Jacques Brel	03 21 91 13 08
École Saint-Charles	03 21 31 65 67
École Ferry/Nacry	03 21 92 11 42
École Jean Rostand	03 21 91 19 38
Collège Roger Salengro	03 21 31 72 64
Collège Nazareth	03 21 91 10 21
Lycée Giroux Sannier	03 21 30 85 85
Lycée Saint-Joseph	03 21 99 06 99

C.S.E.

Maison de Quartier Centre	03 91 90 09 10
Maison de Quartier Marlborough	03 21 31 11 13
Maison de Quartier Ostrohove	03 21 31 09 04

LES COLIS DE NOËL : UNE ORGANISATION REPENSÉE

Cette année, compte tenu des restrictions sanitaires, le C.C.A.S., épaulé des services municipaux a distribué les colis au domicile des bénéficiaires. Retour sur une organisation repensée mais tout aussi efficace.



LUNDI 16 NOVEMBRE
MISE SOUS PLI

Lundi 16 novembre, le personnel du Centre Communal d'Action Sociale était à pied d'oeuvre pour mettre sous pli quelque 1600 courriers d'attribution des colis de Noël.

Nous avons reçu le soutien des animateurs du Service des Sports pour mener à bien cette mission.

Nous les remercions cordialement.



JEUDI 19 NOVEMBRE
RENCONTRE AVEC L'ARCHE

Raphaël JULES, Maire de la commune, a rendu visite au personnel de l'Arche « Les 3 Fontaines » basée à Ambleteuse.

Depuis plusieurs années, la ville, par l'intermédiaire du C.C.A.S., fait appel à leurs services pour la réalisation du pudding et la confection des colis de Noël pour les aînés de la commune.

Un moment toujours très attendu par les employés, fiers de montrer leur savoir-faire.



LUNDI 7 DÉCEMBRE
LIVRAISON

Vendredi 4 décembre, les agents Techniques du C.C.A.S. sont allés chercher les colis de Noël à l'Arche « Les 3 Fontaines » basée à Ambleteuse.

Les agents du C.C.A.S. ont distribué les colis en fonction des adresses et de la distribution...

Cette année, dans un contexte sanitaire difficile, les agents du C.C.A.S. ont déposé les colis de Noël chez les bénéficiaires.

Un grand merci à tous.





**DÉCEMBRE
DES COLIS**

embre, les Services
C.A.S. et de la Ville
er les 1700 colis de
es 3 Fontaines » à

C.C.A.S. ont préparé
on des secteurs de

compte tenu du
et de l'interdiction
nts, les colis ont été
personnes âgées
C.C.A.S. et de la Ville.

à toutes les équipes.



**MARDI 8 DÉCEMBRE
DÉBUT DE LA DISTRIBUTION**

Mercredi 9 décembre, Raphaël JULES, Maire, Sylvie BERNARDINI, adjointe chargée de l'action sociale et des personnes âgées et Julietta WATTEZ, conseillère municipale déléguée chargée du C.M.J., étaient présents lors du chargement des colis pour la distribution du jour sur le secteur Bressloff/Blum.

Les colis ont ensuite été distribués au domicile des bénéficiaires par des jeunes du C.M.J. et du Basket-Club Saint-Martinois qui se sont gentiment proposés.

Les personnes âgées ont été surprises et souvent touchées par ces marques d'affection à l'approche des fêtes de fin d'année et durant cette période difficile.

Bravo à toutes et tous pour votre engagement qui apporte du réconfort aux plus fragiles et isolés d'entre nous.



Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a sa propre page facebook !

CCAS SAINT-MARTIN-BOULOGNE



CENTRE CULTUREL GEORGES BRASSENS : LE RIDEAU DE NOUVEAU LEVÉ

La saison culturelle, lancée en septembre avec le spectacle DÉCONCERTO, avait dû être suspendue jusqu'en janvier 2021 suite au rebond épidémique.

L'horizon s'est depuis éclairci et la deuxième partie de saison, avec de nombreuses têtes d'affiches, reprendra en janvier. Réservez vite vos places !

La décision de suspendre immédiatement la saison culturelle s'est avérée judicieuse suite au durcissement des mesures sanitaires.

Cette anticipation a permis à l'équipe du Centre Brassens de procéder à tous les remboursements des spectacles annulés à une période où, on le sait, chaque euro compte.

De plus, cette décision anticipée a permis au Centre Brassens d'accueillir des compagnies professionnelles en résidence.

Ces compagnies viennent créer et répéter leur spectacle

au Centre, ce qui permet à la culture de perdurer dans la ville tout en apportant un soutien conséquent aux compagnies régionales. La culture demeure à Saint-Martin, en attendant la reprise de la saison culturelle.

La deuxième partie de la saison culturelle a été annoncée en conseil d'administration du Centre le 4 décembre et présentée à la presse le 7 décembre.

Cette deuxième partie de saison culturelle s'annonce intense, avec pas moins de cinq têtes d'affiches ! RENAN LUCE, BOODER, ZACK & STAN, AGUSTIN GALIANA, ou encore BAPTISTE

LECAPLAIN se produiront au Centre Georges Brassens. Cette saison se terminera par la traditionnelle fête de clôture, le jour de la fête de la musique.

La programmation, préparée par Mélanie HENRON et son équipe, s'adresse à tous les publics et entre parfaitement dans le projet de culture pour tous annoncé par Raphaël JULES, Guillaume PRUVOST et la majorité.

Si les conditions sanitaires le permettent, le printemps promet d'être chaud au Centre Georges Brassens !



BILLETTERIE :
AU CENTRE CULTUREL OU EN LIGNE
Rue des Sources (Ostrohove)
WWW.CENTRECULTURELBRASSENS.FR

Tél. : 03 2110 04 90
Mail : espacebrassens@orange.fr

ZOOM SUR LES TÊTES D’AFFICHES

**RENAN
LUCE**



VENDREDI 15 JANVIER - 19H30
CONCERT
TOUT PUBLIC
10€

BOODER



VENDREDI 5 FÉVRIER - 20H30
SAMEDI 6 FÉVRIER - 20H30
DIMANCHE 7 FÉVRIER - 15H30
HUMOUR
TOUT PUBLIC
10€

**ZACK
& STAN**



MERCREDI 12 MAI - 20H30
MAGIE ET ILLUSION
TOUT PUBLIC
8€/5€

**AGUSTIN
GALIANA**



SAMEDI 22 MAI - 20H30
CONCERT
TOUT PUBLIC
15€

**BAPTISTE
LECAPLAIN**



SAMEDI 29 MAI - 20H30
HUMOUR
TOUT PUBLIC
10€

DES CONCERTS ESTIVAUX POUR LES FANS DES ANNÉES 90

Après concertation avec Mélanie HENRON, responsable du pôle culture, Guillaume PRUVOST, 1^{er} adjoint chargé de la culture, a annoncé en commission « culture, fêtes et cérémonies » que les spectacles du 13 juillet et du 14 août seraient ceux qui étaient prévus en 2020

13 JUILLET 2021

SALLE DE SPORT GIRAUX SANNIER



Colonel Reyel



L5



Priscilla



Tragédie

14 AOÛT 2021

CENTRE CULTUREL GEORGES BRASSENS



Houcine
(finaliste Star Academy 2)



Yoann FREEJAY
(gagnant The Voice 2)



Myriam ABEL
(gagnante Nouvelle Star 3)

VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES LA RÉCRÉATION NOUVELLE GÉNÉRATION

L'école FERRY/NACRY est l'une des premières écoles à bénéficier de cette phase test en attendant une globalisation du projet communal

Les temps de récréations sont le moyen pour les enfants de dépenser leur énergie entre deux cours. Ils peuvent jouer et se sociabiliser avec leurs pairs. Le projet de végétalisation des cours de récréation est un moyen de rapprocher l'enfant et la nature tout en rendant le paysage plus chaleureux et moins anxiogène.

UN ESPACE MULTIPLE

La première phase de ce grand projet débutera par le groupe FERRY/NACRY, square Isabelle NACRY. Des arbres et arbustes, des massifs végétaux et floraux seront implantés. Des espaces culturels seront définis afin que chaque enfant puisse se divertir comme il le veut : un espace pour jouer ensemble, un espace pour se dépenser, se reposer et discuter. L'essentiel est qu'ils puissent se détendre à leur façon et en toute sécurité afin de retourner en classes dans

des dispositions propices à l'apprentissage.

Un espace de cours à l'extérieur sera également créé au sein de la cour de récréation.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Ce projet, initié par la municipalité, nécessite l'aide des principaux acteurs de l'éducation : les professeurs des écoles, le directeur, l'inspecteur de l'Éducation Nationale, les élèves et les parents d'élèves.

Il est important de travailler ensemble à chaque étape du projet pour que ce dernier puisse répondre aux besoins identifiés des élèves et combler leurs attentes sur ce temps particulier que représente la récréation.

Ce sont les élèves et les professeurs qui sont à même de définir précisément cet aménagement.



DES RÉUNIONS DE CONCEPTION

Des réunions thématiques ont été organisées. Elles servent à présenter le projet, à structurer les espaces et la mise en forme du plan, à choisir les matériaux, des végétaux et à présenter les partenaires. Une réunion de présentation du projet finalisé sera prochainement organisée.



Ces réunions sont également l'occasion de réfléchir, avec des partenaires extérieurs, l'aspect sécuritaire du projet et de répondre aux attentes de l'Éducation Nationale.

DESSINE TA COUR DE RÉCRÉATION

Afin de permettre aux élèves de participer à ce grand projet, la municipalité les a invités à dessiner la cour de leurs rêves.



Ces dessins ont été remis au service des affaires scolaires par l'intermédiaire du directeur et des professeurs des écoles. Chaque participant s'est vu remettre un présent en adéquation avec le développement durable. Les idées les plus redondantes et novatrices ont été reprises et incluses dans le projet final.

LES ÉLÈVES AU RANG D'ACTEURS

Les élèves sont présents en amont du projet et seront des acteurs pour créer la cour de récréation de demain.

Aidés par des partenaires locaux, les élèves seront chargés de la réalisation d'une fresque murale porteuse d'apprentissage.

Des outils météorologiques et des habitats à insectes et oiseaux seront également construits.

Des potagers sont installés. Ces projets permettront aux élèves d'adopter des gestes éco-citoyens, de s'investir dans l'entretien d'un potager, de mieux appréhender leur environnement de création et d'imagination lors des temps de récréations.



AMÉNAGEMENT ET VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE GARDERIE DE LA RUE DE LA COLONNE

Hélène BERNAERT, adjointe chargée de l'enseignement et de la petite enfance, s'est rendue, mardi 1^{er} décembre, avec Régis DHIEUX, responsable des affaires scolaires et Christian HANQUIEZ, responsable du service environnement, dans le jardin de la garderie du « Petit Bleu » rue de la Colonne pour faire un point sur les travaux de végétalisation

d'eau de pluie pour les entretenir).

Pour terminer, deux bancs, s'intégrant parfaitement au milieu naturel, seront installés.

Ces aménagements permettront de végétaliser encore davantage la commune et permettront aux élèves de l'école FERRY/NACRY, fréquentant le créneau de garderie du soir, de profiter de ce nouvel espace.

Les services techniques municipaux travaillent en synergie pour aplanir le terrain et remplacer les gouttières de la garderie.

Ce projet est réalisé avec Matthias PASCHAL, adjoint chargé de la transition écologique et du développement durable.

Des massifs de végétaux seront aménagés ainsi que des potagers (avec l'installation d'un récupérateur

La sensibilisation au respect des gestes éco-citoyens est au coeur de ce nouveau projet.



ÉQUIPEMENT DES ANIMATEURS ET DES ANIMATRICES PÉRISCOLAIRES

Afin d'être identifiées plus rapidement par la population, la ville a équipé les animateurs et animatrices périscolaires de gilets déperlants et coupe-vent.



UNE FORÊT URBAINE ET UN ESPACE VERT AMÉNAGÉS RUE ANNE FRANK

Dans le cadre de la revégétalisation des zones urbaines, l'espace situé face à l'école Anne FRANK et à la Maison de quartier Marlborough va être complètement repensé

Ce projet visant à redonner à la nature sa place en centre-ville sera réalisé en 2 temps :

- Tout d'abord, un nouvel espace vert constitué d'arbres disposés en « fer à cheval » et de bancs va être aménagé devant la maison de quartier Marlborough.

Ces arbres projeteront une ombre sur le bâtiment de la maison de quartier et les baies vitrées.

Ils réguleront ainsi naturellement la température dans le bâtiment, en coupant la chaleur l'été et le vent froid en hiver. Le choix des essences sera réalisé en fonction de ces critères thermiques.

Cet espace permettra d'accueillir au mieux, les activités

extérieures proposées par la maison de quartier, les parents d'élèves attendant leurs enfants... Une boîte à livres sera intégrée au parc de végétation.

- Ensuite, une forêt primitive sera plantée selon la méthode de MIYAWAKI (un choix stratégique d'essences d'arbres qui poussent rapidement et qui coopèrent entre eux) devant l'école Anne Frank.

Près de 1600 arbres et arbustes de 30 essences locales différentes seront plantés dans cet espace de 600m².

Cette forêt aura pour mission première de casser le vent dominant qui souffle sur l'école et la maison de quartier. Elle agira également comme une barrière thermique.



Cet îlot de nature en ville fixera la poussière, absorbera le bruit, stockera du carbone, rafraîchira l'air et sera un abri précieux pour la biodiversité locale.

Ces projets sont réalisés en partenariat avec les enfants de l'école Anne FRANK, Mme COYOT sa directrice ainsi que l'équipe de la maison de quartier.



TOM & CO



Où ? : 13 rue du Mont-Joie
(Z.A.C. Mont-Joie)

Services :

Alimentation pour animaux de compagnie, équipements et soins. services de toilettage et dogwash.

Informations :

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h30

Téléphone : 03 21 80 98 01

Facebook : Tom & Co Saint Martin Boulogne

BRADECobox



Où ? : 56 rue Pierre Martin
(Zone de l'Inquétrie)

Services :

Une brocante permanente. Les particuliers louent un espace au sein du magasin, ils y déposent leurs articles. Une commission est prise à chaque vente.

Informations :

Lundi de 10h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 19h30.

Téléphone : 03 66 62 98 65

bradecobox@gmail.com

Facebook : Bradecobox

DES CHEVEUX AUX ONGLES



Où ? : Service à domicile (rayon de 15km autour de Boulogne)

Services :

Coiffeuse et esthéticienne à domicile.

Informations :

Alice BOBÉE

Téléphone : 06 95 37 74 23

Mail : a.descheveuxauxongles@gmail.com

Facebook : Des cheveux aux ongles

Instagram : descheveuxauxongles

FELINO OUTLET



Où ? : 14 rue Louis Lumière
(Zone de l'Inquétrie)

Services :

Magasin d'usine de la marque de prêt à porter féminin FELINO

Informations :

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Téléphone : 03 21 99 50 08

Facebook : Felino Outlet Boulogne sur Mer

CHEZ MARC



Où ? : 134 route de Saint-Omer

Services :

Boulangerie - Pâtisserie.
Service traiteur (plats cuisinés,
entrées chaudes et froides),
petite épicerie de dépannage.

Informations :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 6h30 à 13h et de 15h à 19h.
Samedi de 7h à 19h. Dimanche
de 7h à 12h30 et de 17h30 à 19h.
Fermé le mardi.

Téléphone : 06 65 68 29 76

Facebook : Chez Marc Saint
Martin Boulogne

ARTISAN EN' OR : UNE CERTIFICATION CHEZ DU GRAIN ET DES IDÉES

Vendredi 18 septembre, Monsieur et Madame DUVERCHIN, propriétaires de la Boulangerie-Pâtisserie du Grain & des Idées, ont obtenu la certification Artisan en' Or

Cette certification récompense les artisans qui garantissent une fabrication maison à 80% minimum et qui collaborent étroitement avec des fournisseurs de la région.

Le diplôme leur a été remis en présence de Raphaël JULES, Maire de la commune, de Luc POTTERIE, 1^{er} Vice-Président chargé de l'intérim de la Présidence de la CMA Hauts-de-France, de Gabriel HOLLANDER, Vice-Président de la CMA, de Paulette JULIEN-PEUVION, 2^e Vice-Présidente de la

commission 3 à la région et d'acteurs de cette certification.

Depuis plus de 10 ans, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a certifié 284 artisans régionaux.



A vos côtés pour vous aider à **REBONDIR** PLAN DE REPRISE ÉCONOMIQUE

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais propose un plan d'aide économique pour les commerçants, indépendants, petites entreprises, autoentrepreneurs... qui sont actuellement pénalisés par la crise sanitaire.

Afin d'aider les entreprises contraintes administrativement de fermer pendant les deux périodes de confinement, la Communauté d'Agglomération a décidé de les accompagner

en mettant en place de nombreuses aides économiques et d'accompagnement à la transition numérique.

- Une aide financière aux entreprises de moins de 50 salariés
- Un coup de pouce pour payer son loyer
- 150 000€ offerts aux acheteurs des commerces boulonnais
- Un accompagnement pour le passage au numérique
- Une stratégie offensive pour relancer le tourisme (par le biais d'une campagne de communication massive)
- La poursuite du fonds d'urgence économique.

Consultez en ligne
les dispositifs mis en place :
<https://bit.ly/plan-reprise-CAB>

LE CENTRE SOCIAL ÉCLATÉ FACE À LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire et le confinement bouleversent l'organisation et les actions de nos maisons de quartier. Même si nos activités périscolaires et l'ouverture de nos crèches sont maintenues, la situation nous oblige à maintenir du lien social, à accompagner les plus vulnérables, à imaginer des réponses nouvelles face à cette situation exceptionnelle.



MAINTENIR LES LIENS AVEC LES HABITANTS

Ce qui fonde l'essence de notre association ? Le lien social, avec les habitant.e.s, dans les différents quartiers de Saint-Martin-Boulogne. Avec le nouveau confinement, les équipes s'organisent pour appeler, prendre des nouvelles des adhérents en situation d'isolement ou de fragilité.

Ces liens se concrétisent par un accompagnement des maisons de quartier à l'usage d'outils numériques (visios, mail, smartphones), voire au prêt de matériel pour des personnes ou familles non équipées.

DES MATÉRIELS POUR LES HABITANTS SOUS-ÉQUIPÉS

La crise sanitaire marque une accélération de l'exclusion liée à la non maîtrise du numérique. Des foyers ont encore des problèmes de déficit d'équipement. C'est pourquoi notre association collecte du matériel et organise des prêts aux habitants intéressés.

Nous pouvons accompagner à domicile, à distance l'appropriation des usages numériques. En parallèle, des formations en ligne en groupe ou à titre individuel sont organisées à destination des habitants concernés pour accompagner la prise en main de tablettes, de smartphones notamment.

DES PERMANENCES DE PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS

La préoccupation de nos maisons de quartier est aussi de maintenir le lien avec nos adhérents. Nos fonctions d'accueil, se sont rapidement adaptées. Les initiatives ont été rapides et nombreuses pour maintenir des permanences physiques et assurer une présence et un appui aux habitants.

Nous avons activé le fichier des adhérents pour prendre contact largement avec les habitants. Le maintien de permanences avec ou sans rendez-vous permet de rendre des services très concrets aux habitants comme imprimer des attestations de sortie dérogatoire ou accéder aux services sociaux à distance.

UN « ALLER VERS » RENFORCÉ À DOMICILE ET DANS L'ESPACE PUBLIC DE PROXIMITÉ

En réponse à l'isolement induit par le confinement, nos maisons de quartier mettent en place au quotidien des actions afin de continuer d'aller à la rencontre des habitants, à domicile, en proximité et dans l'espace public notamment dans le quartier Maréchal LECLERC et au Moka.

DES ACTIVITÉS SOCIO- CULTURELLES, ÉDUCATIVES, DE LOISIRS « EN LIGNE »

Nous proposons chaque semaine des rendez-vous réguliers en visio conférence et mettons en place des débats, des ateliers, des animations ou des séances sportives à distance.



UN SÉJOUR À LA MONTAGNE POUR LES JEUNES SAINT-MARTINOIS

Dès la fin de l'été 2020, l'association « Centre Social Éclaté » s'est fixée comme objectif d'emmener un groupe de jeunes en vacances et ce, malgré les contraintes sanitaires

Fort du soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais et de la ville de Saint-Martin-Boulogne, le projet s'est concrétisé du 18 au 25 octobre dernier.

De grands espaces verts, la montagne, les cours d'eau ; une vraie mise au vert. 26 jeunes âgés de 13 à 17 ans ont profité du cadre idyllique de Combloux en Haute Savoie.

Pour la plupart d'entre eux, ce fut une vraie découverte et une première expérience loin de la Côte d'Opale.

L'idée était de trouver un bon compromis pour que le séjour des jeunes soit agréable, tout en s'efforçant de respecter les normes sanitaires en vigueur. L'équipe d'animation a insisté pour que cela reste des vacances pour les jeunes, avec de vrais moments de convivialité.

Au programme : découverte de la montagne, appréhension de la vie en collectivité, escalade, canicross, accrobranche, randonnée, visite de la Mer de Glace et baptême de l'air.

Le groupe est rentré avec des souvenirs plein la tête et chacun a gagné en autonomie, maturité et confiance en soi.

LUKAS, LE NOUVEAU VOLONTAIRE DU CENTRE SOCIAL ÉCLATÉ

Le Centre Social Éclaté accueille depuis peu un nouveau volontaire dans le cadre du Corps Européen de Solidarité

Lukas GRABHER est arrivé le 21 septembre 2020 après 1600km parcourus à vélo depuis son village d'Altach en Autriche. Il a pu rencontrer les membres du bureau, les salariés et nos bénévoles, et prendre ses nouvelles marques.

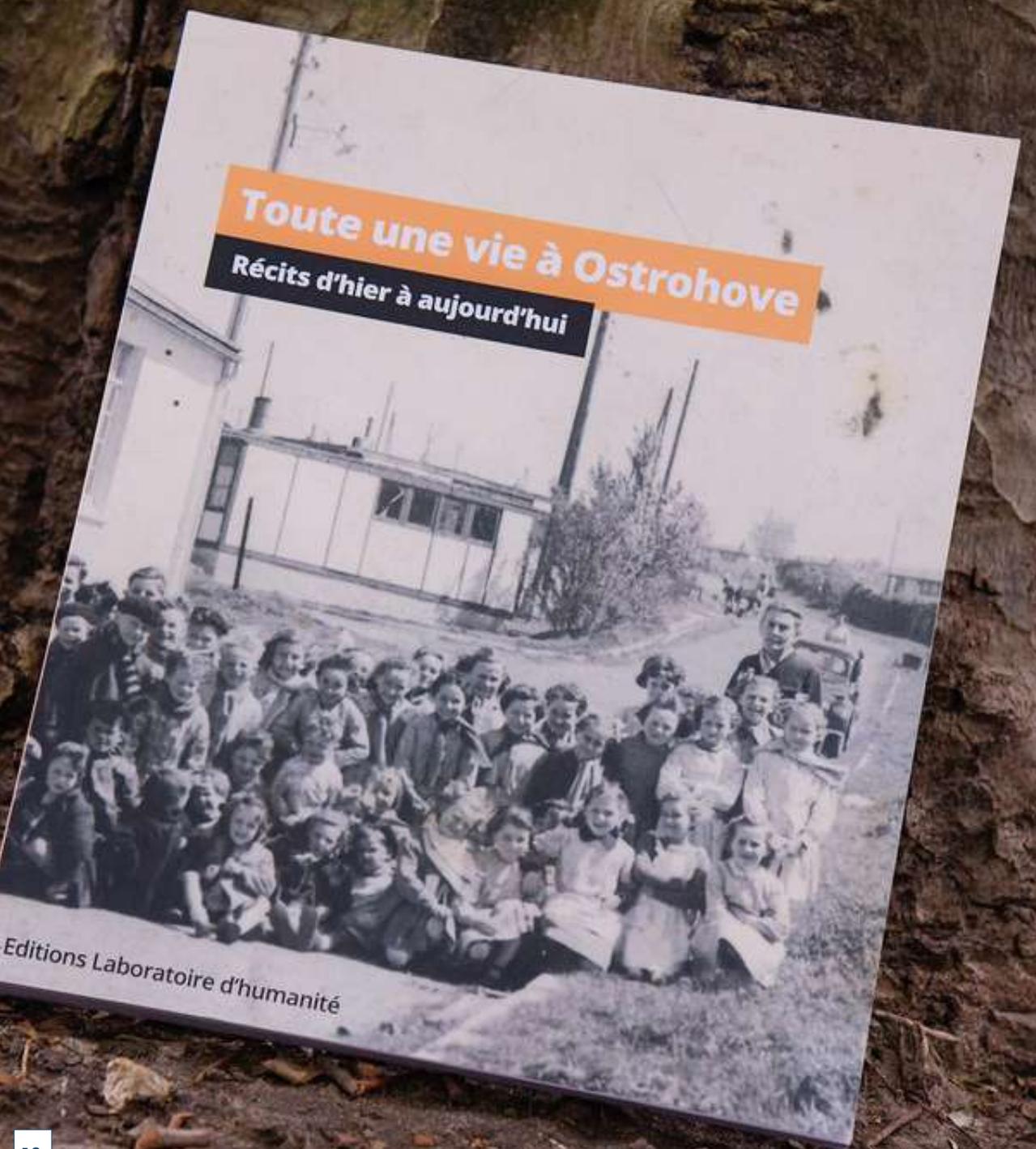
Lukas sera présent dans nos trois Maisons de Quartier : pendant un an, il proposera des activités sur les thèmes de l'interculturalité, de la mobilité européenne et du développement durable.

L'objectif pour lui est de partager sa culture et son intérêt pour la protection de l'environnement avec nos adhérents et nos partenaires.

N'hésitez pas à venir le rencontrer lors de nos activités !

Le Centre Social Éclaté est labellisé pour l'accueil et l'envoi de volontaires depuis 2016.

Pour plus d'informations,
contacter Yacine DIALLO
europe@centresocialeclate.com
03 21 99 56 90



« TOUTE UNE VIE À OSTROHOVE... RÉCITS D'HIER À AUJOURD'HUI » UN LIVRE ÉCRIT AVEC LES HABITANTS POUR RACONTER L'HISTOIRE DE LEUR QUARTIER



Le livre est le fruit de la collaboration entre le Centre Social Eclaté, les habitants d'Ostrohove, l'équipe de la Maison de Quartier Ostrohove et le collectif d'artistes « Laboratoire d'Humanité »

Ce bel ouvrage de 164 pages vous plonge dans l'histoire du quartier Ostrohove de 1930 à nos jours, à travers des témoignages, des récits et des photos d'époque.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de la Fondation de France, du Projet européen AGE'IN, de la Conférence des Financiers et de la ville de Saint-Martin-Boulogne. Le livre est disponible à la Maison de Quartier Ostrohove au prix de 5 euros.

+ d'infos : 03 21 31 09 04.



COLLECTES DE JOUETS PAR LE CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé, en partenariat avec le Centre Social Éclaté, entre le 7 et le 18 décembre, une collecte de jouets, neufs ou d'occasion, **au profit des Restos du Coeur de Saint-Martin.**

Les jouets ont été déposés par les généreux donateurs dans les différentes maisons de quartier :

- Maison de quartier Ostrohove, place de l'Orme
- Maison de quartier Centre, square NACRY
- Maison de quartier Marlborough, rue Anne FRANK.

Samedi 12 décembre, les jeunes conseillers étaient également présents dans la galerie marchande d'Auchan pour réaliser une collecte de jouets.

Ces jouets ont été distribués le 21 décembre aux plus démunis.
Merci à toutes et tous de votre soutien.

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE

Les jeunes du Conseil Municipal d'Adolescents, **ont mis en place, pendant le confinement, une plateforme téléphonique d'écoute et d'intervention auprès des personnes bénéficiaires des services du C.C.A.S.,** tous les samedis matin de 9h à 11h.

Elle est intergénérationnelle car le lien entre nos jeunes et nos aînés est au cœur du projet C.M.J.

Ce sont des moments de convivialité. Le souhait était de créer une relation de confiance

et si nécessaire faire remonter certains besoins au C.C.A.S. ou à la mairie.

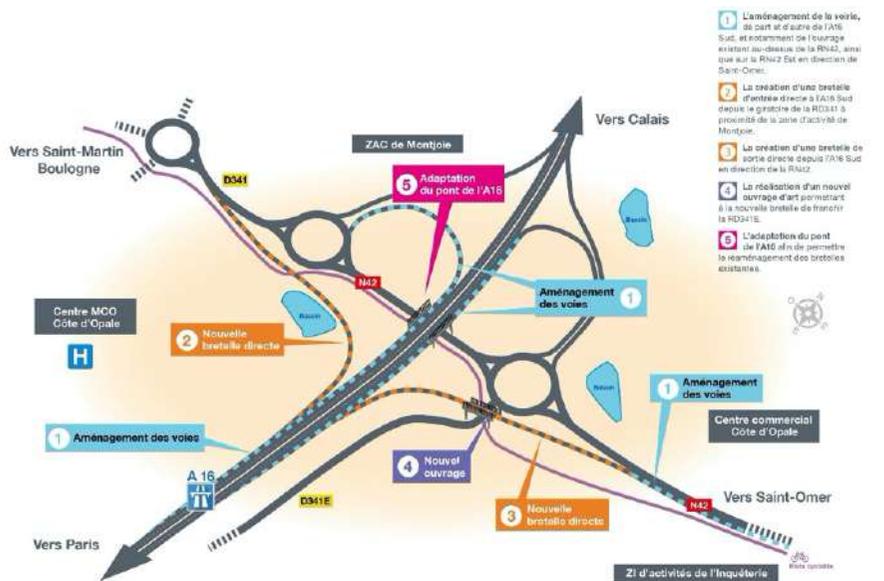
En cas de nécessité, n'hésitez pas à appeler le C.C.A.S. au 03 21 80 35 19 ou la mairie au 03 21 32 84 84 (demander le C.M.J.).

Suite à cela, Mercredi 9 décembre, vos jeunes conseillers sont allés à leur rencontre pour leur offrir une plante et échanger quelques mots de vive voix avant les fêtes de fin d'année.



AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON A16/RN42 : LE POINT SUR LE CHANTIER

Après la concertation publique menée en 2018 et la finalisation des études et procédures administratives requises, Sanef a lancé le 15 juin 2020 les travaux d'aménagement de la liaison A16/RN42



Pour ce projet, Sanef investit 15 M€.

UN PROJET AU PLUS PROCHE DES BESOINS

Le projet consiste à aménager le diffuseur autoroutier de Saint-Martin-Boulogne afin de développer une continuité de circulation performante entre l'A16 et la RN42 et de proposer des accès plus fluides vers les zones d'activités pour contribuer à résorber les problématiques locales de trafic. Le projet prévoit donc :

- Une nouvelle bretelle de sortie directe depuis A16 Paris, dédiée aux flux vers la RN42 à l'est, et Saint-Omer,
- Une nouvelle bretelle d'entrée vers A16 Paris depuis le giratoire de la RD341 à l'ouest, à proximité de la zone d'activités de Mont-Joie,
- Le réaménagement des infrastructures existantes : sur l'A16 avec son pont entre les deux giratoires de la RN42 et ses bretelles existantes, sur la RN42 et la RD341E pour accueillir les deux nouvelles bretelles.

LE CHANTIER : OÙ EN EST-ON ?

Au printemps, le chantier a doucement pris ses marques avec les travaux de libération des emprises, l'installation des deux bases de vie, les travaux préparatoires... Puis en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, le chantier a dû être suspendu jusqu'en juin dernier. Les travaux ont alors véritablement débuté avec le

déplacement de la piste cyclable au cours de l'été.

Depuis septembre, les pistes de chantier ont été créées et les engins de terrassement tournent à plein régime pour la construction des nouvelles bretelles. Le mur de soutènement de la future bretelle de sortie depuis Paris vers Saint-Omer est désormais bien visible et le nouvel ouvrage qui supportera cette bretelle au-dessus de la RD341E se devine petit à petit. Sur la RN42 direction Saint-Omer, des neutralisations de voies sont en place afin de permettre aux entreprises de travailler en toute sécurité.



Mise en place des gabions pour la création du mur de soutènement

Elles y réalisent les travaux permettant le raccordement entre la RN42 et les futures bretelles. Ces interventions vont s'échelonner jusqu'à l'automne 2021 (date susceptible d'être modifiée en cas d'aléas techniques ou météorologiques).

Pour réaliser ce chantier, Sanef a sélectionné, à la suite d'appels d'offres, des entreprises, illustrant parfaitement

Maxence DECAIX

Adjoint chargé de la sécurité et des télécommunications

la rencontre d'un savoir-faire local qui tire profit d'un investissement conséquent : BOUYGUES TP agence de Lille, COLAS agence d'Outreau, SIGNATURE Isques, ARTELIA Lille, GÉO SOLUTIONS Saint-Martin-Boulogne, DEKRA Dunkerque etc...

LIMITER LA GÊNE : UNE PRIORITÉ DU CHANTIER



Mise en place des palplanches pour l'élargissement de l'ouvrage

Sanef a défini l'ensemble des phases de travaux avec une préoccupation essentielle : limiter la gêne occasionnée aux conducteurs.

Aussi, durant toute la durée du chantier, l'ensemble des axes de circulation reste toujours ouvert en journée, lorsque le trafic est le plus important.

Les interventions les plus délicates, qui exigent des coupures d'axes, sont toujours programmées la nuit pour limiter la gêne à la circulation.

Des itinéraires de déviations sont alors déployés afin d'accompagner les conducteurs.

Sanef rappelle que durant toute la phase du chantier, **les accès à vos commerces restent maintenus**. Sanef poursuit les échanges avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer, ainsi qu'avec les différents commerçants du secteur afin de veiller à prévenir et limiter l'incidence du chantier sur l'activité locale.

COMMENT VOUS INFORMER ?

- **Les Flashes Infos Travaux** : un outil indispensable ! Abonnez-vous aux FIT depuis le site internet www.grandsprojets.sanef.com / Rubrique dédiée au chantier de la RN42. Vous recevrez ainsi de manière régulière et directement par mail, toute l'info sur vos conditions de circulation.

- **Informez-vous depuis ce site internet** : il est actualisé en temps réel.

- Contactez Sanef sur le **09 708 08 709** Choix n°2 (Appel non surtaxé). Nos équipes sont à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h à 18h ou via le formulaire de contact du site indiqué ci-dessus.

- **Suivez Sanef sur Twitter** via le compte [@sanef_1077](https://twitter.com/sanef_1077)

MISE EN PLACE DE SILHOUETTES DE PRÉVENTION PRÈS DES ÉCOLES



La vitesse en zone urbaine est un problème récurrent.

Face aux excès en tout genre, la municipalité réagit ! Des agents de sécurité ont été postés à proximité des passages piétons aux heures de sorties des écoles, la police municipale assure des tournées régulières aux endroits les plus sensibles, un radar pédagogique a été mis en place... Nous venons de faire l'acquisition de 8 silhouettes d'enfants qui matérialiseront le danger à proximité des écoles.

Il est de la responsabilité de chacun d'adapter son comportement au volant.

C.C.A.S. - TRAVAUX DE TOITURE

L'entreprise CLM a procédé, début décembre, à des travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture du C.C.A.S.

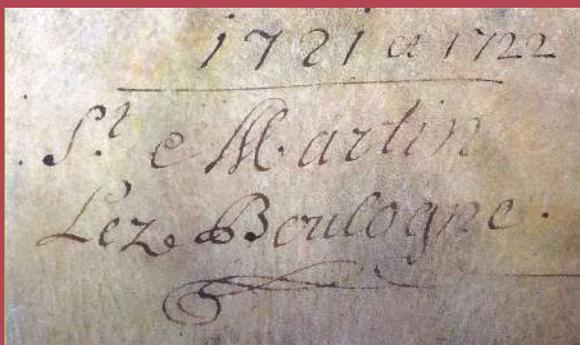


PETITE HISTOIRE DES BLASONS, CACHETS ET LOGOS DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE

PAS DE BLASON DANS LES TEMPS ANCIENS

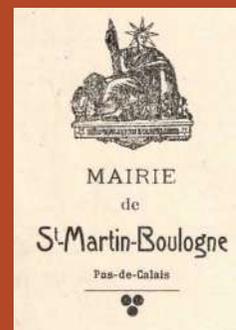
Dans les temps anciens, l'usage des armoiries était réservé aux nobles et aux communautés religieuses ou laïques reconnues. Les artisans seuls apposaient leur marque - petit symbole - sur leurs fabrications, ce qui permettait de retrouver l'auteur d'une malfaçon.

Saint-Martin, simple village, n'avait pas le droit ni au blason ni à la marque. Chef du village, le curé en était responsable et le représentait auprès des instances publiques. Il était chargé de rédiger un registre des naissances, mariages, sépultures, au début duquel il notait simplement : « Saint-Martin-lez-Boulogne » (=près de Boulogne) comme le montre cette couverture en parchemin datée de 1722.



Les armoiries de Saint-Martin-Boulogne se composent d'un blason (dessin simple et clair) et d'un logo (quelques mots) : en grec ancien, « logo » signifie « parler ». Elles servent à reconnaître, au premier coup d'œil, notre ville et ses caractéristiques. Le Conseil municipal qui représente les habitants, choisit les armoiries qu'il désire. Ensuite, notre commune les appose sur les documents officiels et sur le matériel appartenant à la ville.

UN SIMPLE CACHET PENDANT DEUX SIÈCLES



Quand la municipalité de Saint-Martin fut créée en 1790, le blason n'avait plus cours, banni par la Révolution. Les maires de Saint-Martin écrivirent simplement « Mairie de Saint-Martin-Boulogne » sur leurs documents, sous le cachet représentant la république, comme ici en 1927.

Par la suite, la municipalité fit réaliser des tampons-encreurs servant à cacheter les lettres et à authentifier les documents.

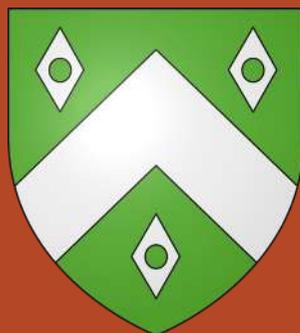
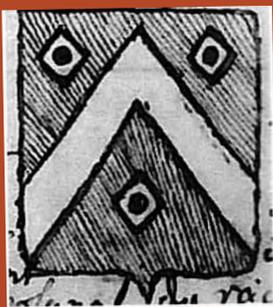


DU BLASON AU LOGO

Le cachet de Saint-Martin était ordinaire : il ne se distinguait pas du tout des autres communes. La mode des logos ou logotypes était née au XIXe siècle. La municipalité souhaita mettre en avant ses caractéristiques propres grâce à un logo particulier.

En tout, Saint-Martin-Boulogne a connu trois logos.

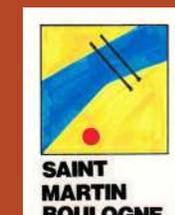
Le premier a servi de 1985 à 1994. Créé par M. LALLART, secrétaire général de la sous-préfecture de Boulogne, il utilisait l'ancien écu des du WICQUET, seigneurs de Saint-Martin au temps du roi Louis XIV (XVIIe et XVIIIe siècles). Cet emblème correspondait aux codes héraldiques anciens : « de sinopes au chevron d'argent accompagné de trois rustres de même » (sinople = vert. Le chevron est la large bande brisée, le rustre est le losange vide).



Le deuxième symbole de notre ville – désormais appelé logo – a été utilisé de 1994 à 2020. Le chevron, vert comme la nature, représentait le mont de Saint-Martin autrefois appelé « La Montagne ». Le cœur symbolisait la fraternité, et les mouettes l'air marin vivifiant.



Plusieurs projets de logo avaient alors été proposés ; chacun comportait sa part d'originalité : ici un arbre, là un chemin formant le « S » de Saint-Martin, une flèche filant vers le futur et même un lion stylisé reprenant la forme géographique « des frontières » de notre ville.



En 2020, bienvenue à notre troisième emblème !

Ce nouveau logo, plus moderne, plus chaleureux s'interprète ainsi : Le cœur, symbole de chaleur, scindé en 2 fait référence à l'histoire de saint Martin, lequel, alors soldat Romain, partagea son manteau avec un mendiant. Le chevron renversé, en jaune, représente le lien qui unit les quartiers. L'identité saint-martinoise, associant nature, culture et solidarité, est désormais clairement marquée dans ce logotype rassemblant tous les Saint-Martinois.



SPORT À LA MAISON L'ALTERNATIVE NUMÉRIQUE

Pendant ces périodes successives de confinement, nous avons proposé des séances de remise en forme, de baby sport, de step, de sport santé en live ou en replay (page facebook : sport à la maison St Martin Boulogne)

Nous avons également animé des débats portant sur différents sujets (intérêt du sport pendant le

confinement, pratique multisports...), des interviews (notamment Jimmy GRESSIER), des défis, des tik tok, des jeux (rocket league, questions à la maison...).

Vous pouvez retrouver toutes ces animations sur le compte du service ou sur la page sport à la maison.



SÉJOUR SKI CHATEL
27 FÉVRIER 2021 - 06 MARS 2021
PRIX DU SÉJOUR : 275€*

PUBLICS CONCERNÉS :
CE2, CM1, CM2

CONDITIONS D'INSCRIPTION :
- Être habitant Saint-Martinois
- ou être scolarisé à Saint-Martin
- ou être membre d'une association saint-martinoise

INFOS ET INSCRIPTIONS :
SERVICE DES SPORTS
TÉL : 06 74 94 84 84
MAIL : laurie.haffreingue@ville-stmartinboulogne.fr

TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ « ENGAGEONS SAINT-MARTIN VERS L'AVENIR »

Au travail pour vous depuis 6 mois !

Saint-Martinoises, Saint-Martinois, le Maire Raphaël JULES et son équipe majoritaire sont au travail pour vous depuis maintenant six mois avec deux mots d'ordre : proximité et honnêteté. Nous progressons sereinement sur tous nos projets : le poumon vert est en bonne voie, la localisation du lieu culturel unique a été choisie et la réfection du centre-ville commencera sous peu. Les projets de végétalisation se mettent en place.

Une équipe dynamique d'élu.e.s et de techniciens avance avec vous en vous consultant : porte-à-porte et communications régulières sont organisés pour recueillir votre avis. Dans quelques semaines, nous lancerons des ateliers participatifs qui vous seront destinés.

L'avenir de notre ville est notre priorité. C'est cela engager Saint-Martin vers demain !

Les élu.e.s de votre majorité municipale.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ « POURSUIVONS ENSEMBLE »

Chers Saint-Martinois

31 voix nous ont manquées pour être élus majoritairement. Cette infime différence ne nous permet d'avoir que 7 conseillers municipaux représentant notre ville sur 33.

Nous nous réjouissons que les actions que nous avons initiées durant notre mandat ne soient pas remises en question.

Nous restons vigilants sur les effets d'annonces faites par la majorité qui n'auraient aucune incidence concrète sur la vie quotidienne de nos concitoyens et qui ne seraient que de la poudre aux yeux.

En cette période de crise économique et sanitaire, il nous faudra veiller à l'utilité de chaque dépense. Oui aux projets mais pas à n'importe quel prix. Notre engagement envers les Saint-Martinois reste plein et entier.

A votre écoute nous œuvrons au quotidien avec les moyens qui sont les nôtres dans l'intérêt de TOUS.

Facebook: Pascale Lebon-Poursuivons ensemble
Avec C Delacour A Leporcq V Malayeude
JC Condette C Leduc J Fourcroy
poursuivonsensemble@outlook.fr

TRIBUNE DE LA MINORITÉ « AGIR POUR SAINT-MARTIN »

AGIR pour SAINT-MARTIN écrit aux saint-martinois ! Regrettant de ne pouvoir Agir réellement !

Après que 48% (seulement !) des électeurs se soient exprimés en Juin et que nombre «d'anciens», amis d'antan devenus rivaux puis ennemis aujourd'hui, ont été reconduits, la liste gagnante s'est distribuée TOUS les pouvoirs. Pratique «habituelle»... très certainement ! pourtant le nouveau Maire nous avait assuré d'un changement ?!

AGIR pour SAINT-MARTIN ne participe à aucune commission municipale, non par sa volonté mais par le biais d'un protocole électoral qui, là aussi, reproduit la représentativité du plus fort ! Ne serions-nous pas représentatifs des saint-martinois également ?

AGIR pour SAINT-MARTIN est une liste apolitique revendiquée. Elle proposait déjà nombre de projets portés par le Maire aujourd'hui ! Ceux-là seront alors soutenus, nos électeurs peuvent en être assurés. Mais nous resterons vigilants aux inutilités et aux exagérations.

R. ALTAZIN.

EN BREF



Publiez vos photos sur instagram avec le hashtag **#SaintMartinBoulogne**, les meilleures publications seront publiées dans le prochain magazine.

VU SUR NOS RÉSEAUX



villeSaintMartinBoulogne



ville de Saint-Martin-Boulogne



@saintmartinboulogne



www.saintmartinboulogne.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En 2021, deux élections seront organisées pour élire les futurs conseillers départementaux et les conseillers régionaux.

Pour voter à ces prochains scrutins, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Les jeunes ayant réalisé leur recensement à 16 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales. Si l'inscription n'a pas eu lieu, il faut impérativement se rendre à la mairie avec les justificatifs suivants :

- un justificatif d'identité
- un justificatif de domicile
- le formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible à la mairie).

Il est également possible de s'enregistrer via un formulaire numérique sur le site : service-public.fr



PERMANENCES DES ÉLUS

PERMANENCES DU MAIRE SANS RENDEZ-VOUS

- À la Mairie
Jeudi 7 janvier de 16h à 18h
- Centre Social Éclaté (6/8 René Descartes)
Jeudi 14 janvier de 16h à 18h
- Maison de Quartier Ostrohove
Jeudi 21 janvier de 16h à 18h
- À la Mairie
Jeudi 28 janvier de 16h à 18h

PERMANENCES LOGEMENT SUR RENDEZ-VOUS

- 03 21 32 84 86 / logement@ville-stmartinboulogne.fr
- Maison de Quartier Ostrohove
Mercredi 13 janvier à partir de 14h30
- Maison de Quartier Marlborough
Mercredi 27 janvier à partir de 14h30

PERMANENCES SOLIDARITÉ SUR RENDEZ-VOUS

- C.C.A.S. : 03 21 80 35 19

PERMANENCES EMPLOI SANS RENDEZ-VOUS

- À la Mairie tous les premiers jeudis du mois de 14h à 16h

PERMANENCES ENSEIGNEMENT SUR RENDEZ-VOUS

- Tous les mardis de 9h à 11h : 03 21 32 84 80.